

**INTITULE DU POSTE :** Assistant Mesures de Sauvegarde Environnementale e Sociale

**ENTITE :** Spécialiste en Mesures de Sauvegarde Environnementale et Sociale

**FINALITE DU POSTE :** Assister le Spécialiste en Mesures de Sauvegarde Environnementale et Sociale dans la mise en œuvre de ses activités

## **I. DESCRIPTION DES ACTIVITES**

### **FONCTION I : ASSISTANCE A LA MISE EN PLACE DES OUTILS ET INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE**

1. Réaliser la classification environnementale et sociale (Screening) des investissements et aménagements prévus et des sous projets ;
2. Participer à l'élaboration des Termes de Référence pour le recrutement de consultants et bureaux d'études qualifiés pour la réalisation des instruments de sauvegardes (Etudes d'Impact Environnemental et Social, Audit environnemental et Social, Plan d'Action de Réinstallation) ;
3. Participer à la sélection et la supervision des consultants et bureaux d'études chargés de l'élaboration des études ;
4. Piloter la validation des documents de sauvegardes en relation avec les parties prenantes ;
5. Préparer la publication des documents de sauvegarde conformément aux politiques de la Banque mondiale en la matière et leur diffusion au niveau des parties prenantes concernées par la mise en œuvre du Projet ;

### **FONCTION II : ASSISTANCE A LA COORDINATION DES ACTIVITES RELATIVES AUX MESURES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES**

1. Appuyer la réalisation des instruments et outils de sauvegardes (Etudes d'Impact Environnemental et Social, Audit Environnemental et Social, Plan d'Action de Réinstallation) ;
2. Suivre l'intégration et la conformité des mesures de sauvegarde environnementale et sociale dans tous les investissements et activités du Projet ;
3. Préparer toute la documentation et les outils relatifs aux échanges avec les institutions communales régionales et nationales pour mieux prendre en compte les préoccupations environnementales et sociales à chaque échelon ;
4. suivre l'intégration des mesures environnementales et sociales dans les activités des agences d'exécution et maitres d'ouvrage délégués ;
5. Veiller au suivi du plan de formation des bénéficiaires et des acteurs impliqués dans la gestion du projet ;
6. Participer et suivre les opérations d'identification et de recensement des Personnes Affectées par le Projet et de toutes les impenses.

### **FONCTION III : ASSISTANCE AU SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES**

1. Suivre la mise en œuvre des instruments de sauvegardes environnementales et sociales (Cadre de Gestion Environnementale et Sociale, Cadre de Politique de Réinstallation, Plan de Gestion des Pestes et Pesticides, EIES, PAR etc.) ;
2. Assurer le suivi des différentes activités et sous-projets du projet en vue d'apprécier l'effectivité de la prise en compte des mesures environnementales et sociales ;
3. Suivre la conformité et la mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et des PAR ;
4. Suivre la conformité et la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales

- en phase travaux notamment le Plan de Gestion environnementale et Sociale et du Plan Hygiène, Santé et Sécurité de chantier ;
5. Assurer le suivi et la mise à jour des indicateurs environnementaux et sociaux proposés dans les différentes études (indicateurs de procédures, et de résultats) ;
  6. Contribuer à la mise à jour des données environnementales et sociales dans le système d'information du projet ;
  7. Assurer le suivi de l'application des mesures d'atténuation et de sauvegarde sociale du Projet ;
  8. Evaluer l'impact des formations sur les capacités des bénéficiaires et acteurs ;
  9. Suivre la mise en œuvre du PAR et du paiement des Personnes Affectées par le Projet (PAPs) ;
  10. Elaborer les différents rapports de suivi (contraintes, non-respect, suggestions de solution).

#### **FONCTION IV : ASSISTANCE AU DEVELOPPEMENT D'UNE DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE DANS LA ZONE DU PROJET**

1. Faire le plaidoyer de sauvegarde sociale en vue d'une collaboration apaisée entre les investisseurs et les populations (ou OP) ;
2. Participer à la résolution des différends entre les investisseurs et les populations;
3. Participer au renforcement de la dynamique communautaire dans la zone d'intervention ;
4. Appuyer l'institutionnalisation et la professionnalisation des OP ;
5. Fournir un appui technique et organisationnel aux associations des jeunes et des femmes

#### **II. LIAISONS HIERARCHIQUES**

Dépend de la spécialiste des mesures de sauvegarde environnementale et sociale et ne supervise aucun autre membre du personnel.

#### **III. RELATIONS FONCTIONNELLES**

##### **INTERNES :**

Entretien des relations de travail de travail avec tous les membres du personnel dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités sous la supervision de la Spécialiste des Mesures Environnementales et Sociales.

##### **EXTERNES**

#### **IV. RESULTATS ET PRODUITS ISSUS DE L'ACTIVITE**

- TDRs pour la sélection de bureaux élaborés ;
- Base de données du suivi environnemental et social mise à jour ;
- Rapport de suivi du bon déroulement des relations et échanges avec les institutions en charge de l'environnement et les bénéficiaires du projet ;
- Base de données environnementales et sociales mise à jour et renseignée ;
- Rapport de suivi de la mise en œuvre du plan de formation et de sensibilisation des bénéficiaires et des acteurs impliqués dans la gestion du projet ;
- Rapport de suivi des formations des bénéficiaires et acteurs ;
- Rapport de suivi de l'application et de la conformité des mesures d'atténuation et de sauvegarde environnementale et sociale du projet ;
- Rapport d'activités relatives à l'implication des jeunes et des femmes engagées dans la mise en œuvre des activités (sensibilisation, formation et suivi) ;
- Rapport de suivi de la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales en phase travaux notamment le Plan de Gestion environnementale et Sociale et du Plan Hygiène, Santé et Sécurité de chantier.

## **V. QUALIFICATION ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUISES**

1. Avoir un diplôme universitaire (Bac + 4) minimum dans le domaines des sciences environnementales ou équivalent (sciences de la nature, sociologie, droit ou économie) ;
2. Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la conduite et la mise en œuvre et le suivi d'études d'évaluation et de gestion environnementale et sociale des projets/programmes ;
3. Avoir participé à la mise en œuvre d'études environnementales et sociales et de plans d'action de réinstallation ;
4. Avoir une maîtrise de la réglementation nationale et des politiques de sauvegarde de la Banque Mondiale ;
5. Bonne expérience des projets de développement financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement ;
6. Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et des différents logiciels et navigateurs courants (World, Excel, Powerpoint, Outlook Etc.).

## **VI. QUALITES HUMAINES PERSONNELLES:**

- Aptitudes à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Aptitudes à travailler dans l'urgence et sous pression
- Capacités à respecter des délais requis